

Un réquisitoire accablant, paroles
de victimes et d'experts à l'appui.



arte Le Roundup face à ses juges

UN DOCUMENTAIRE DE MARIE-MONIQUE ROBIN

Mardi 17 octobre 2017 à 20.55
Disponible 60 jours en replay
et en VOD/DVD



Le Roundup face à ses juges

UN DOCUMENTAIRE DE MARIE-MONIQUE ROBIN
COPRODUCTION : ARTE FRANCE, M2R FILMS
(FRANCE 2017 – 1H30)

Soirée présentée par **Émilie Aubry**

À la lumière du procès symbolique de Monsanto tenu en 2016, Marie-Monique Robin expose l'ampleur du scandale sanitaire lié au Roundup, herbicide le plus vendu au monde. Un réquisitoire accablant, paroles de victimes et d'experts à l'appui.

C'est l'histoire d'une colère citoyenne, jusque-là quasi inaudible, et d'une lutte contre un écocide, ou crime contre l'environnement, commis en toute impunité par la firme championne des OGM. En octobre 2016, à La Haye, victimes et experts témoignent – une première – devant *le Tribunal international Monsanto* : un édifiant procès symbolique monté par la société civile contre le Roundup, l'herbicide le plus vendu au monde, et sa très toxique molécule active, le glyphosate. Cette année-là, quelque 800 000 tonnes de ce « tue-tout » (son surnom en espagnol) ou de ses génériques ont été déversées sur la planète. Si la multinationale a refusé de comparaître, les victimes, racontent à la barre les conséquences de

son épandage : malformations des enfants, cancers, maladies respiratoires ou rénales et destructions environnementales. Éclairé par des scientifiques, cet accablant réquisitoire révèle l'ampleur de ce scandale sanitaire, qu'illustrent des reportages bouleversants sur la tragédie en cours, de la France à l'Argentine en passant par les États-Unis et le Sri Lanka – premier pays à interdire le glyphosate.

«Ce pulvérisateur nous a apporté la mort, alors qu'on voulait simplement gagner notre vie» Un riziculteur sri-lankais contaminé

Presque dix ans après son enquête choc *Le monde selon Monsanto*, Marie-Monique Robin démontre, faisceau de preuves à l'appui, l'extrême nocivité du Roundup, à l'heure où l'Union européenne doit décider de prolonger ou non l'autorisation du glyphosate sur le marché. Déclaré en mars 2015 «probablement cancérigène» par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), et reconnu comme tel par des études scientifiques secrètes commanditées par Monsanto, l'herbicide, omniprésent dans l'eau, l'air, la terre et les aliments, est aussi un perturbateur endocrinien, un antibiotique et un chélateur de métaux – il séquestre les minéraux. Face au silence coupable des agences de santé et à

l'inertie des gouvernements, le film, à travers ce procès, montre également la mobilisation à l'œuvre de la société civile mondiale pour faire reconnaître l'écocide. L'enjeu ?

La poursuite au pénal des multinationales dont les activités menacent la sûreté de la planète et la santé des hommes. Les juges ont rendu leur opinion juridique le 18 avril 2017 à La Haye. Ils ont considéré que Monsanto n'agit pas en conformité avec les droits humains fondamentaux. Ils ont recommandé que le crime d'écocide, c'est-à-dire le crime contre les écosystèmes, soit inclus dans le Statut de Rome, qui fonde la Cour Pénale Internationale de La Haye, aux côtés des crimes contre l'humanité, de génocide, de guerre et d'agression.

Ils ont estimé que si l'écocide était reconnu par le droit international, le glyphosate pourrait être considéré comme un outil de ce crime.



ENTRETIEN AVEC MARIE-MONIQUE ROBIN

Pourquoi revenez-vous à la charge contre Monsanto, presque dix ans après votre enquête-événement *Le monde selon Monsanto*?

Marie-Monique Robin : Après des années à «mettre la plume dans la plaie» comme disait Albert Londres, j'ai décidé il y a cinq ans de ne plus réaliser que des films sur de possibles alternatives économiques et écologiques. Mais en 2014, deux citoyens suisses m'ont proposé de parrainer cette idée d'un *Tribunal international Monsanto*. J'ai accepté, à condition qu'au-delà de la dimension symbolique, il s'agisse d'un vrai tribunal, avec des juges professionnels et d'authentiques victimes. Lequel émettrait des avis juridiques d'autorité, utiles à des avocats lors d'éventuels procès contre la firme. J'ai ensuite identifié des victimes avec des dossiers sérieux aux quatre coins du monde, et je les ai filmées

chez elles, avant qu'elles ne témoignent. L'objectif était aussi de progresser sur la reconnaissance du crime d'écocide par le droit international et de l'inclure – comme le génocide ou le crime contre l'humanité – dans le statut de Rome qui fonde la Cour pénale internationale de La Haye.

Si, au XX^{ème} siècle, le tribunal de Nuremberg a défini le «crime contre l'humanité», aujourd'hui, c'est la planète et la biodiversité que l'on détruit, et il faut inventer un crime à la hauteur de cet enjeu, afin de pouvoir poursuivre au pénal les multinationales qui s'en rendent coupables.

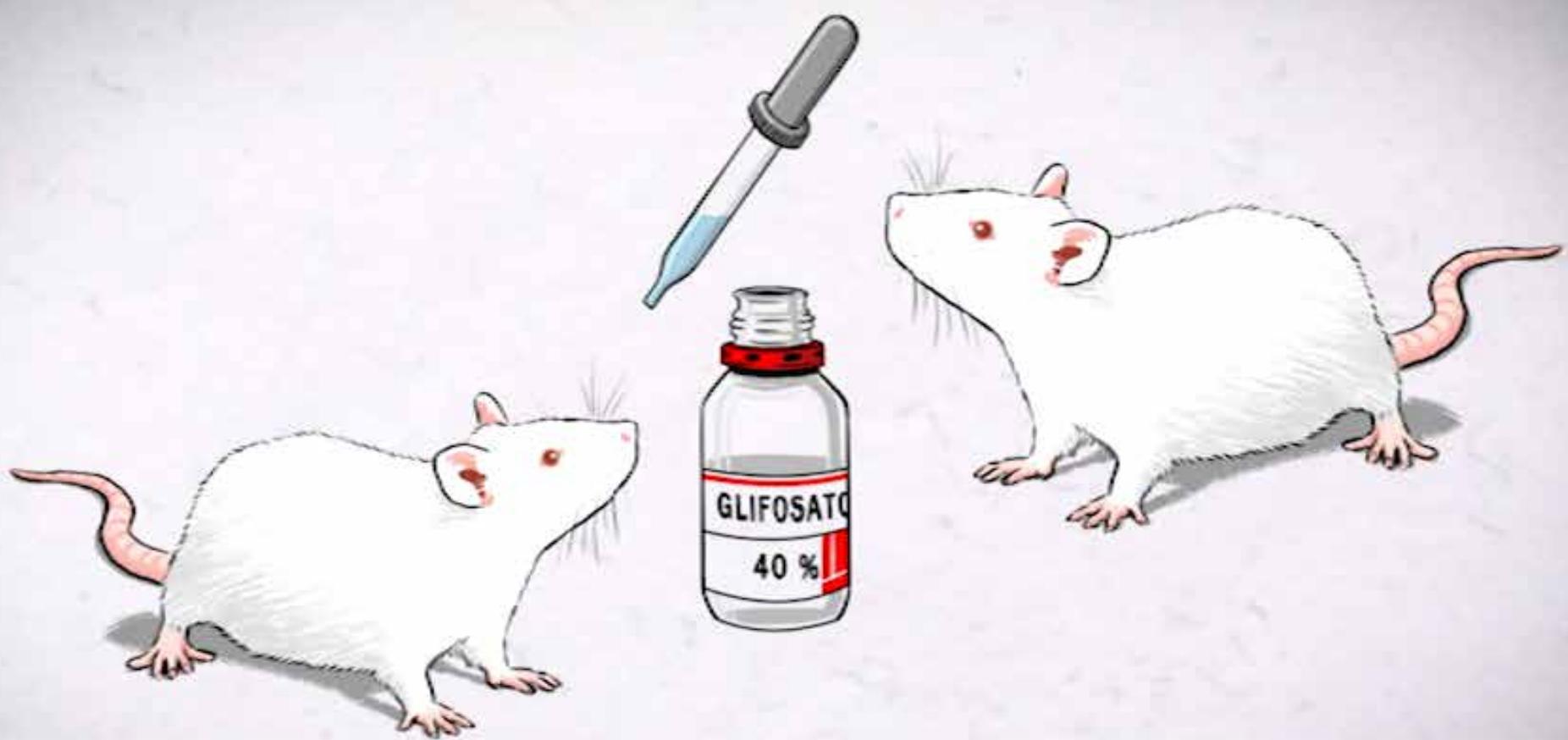
Quels sont les dangers du glyphosate ?

Il y a dix ans, quand j'enquêtais sur Monsanto, il existait peu d'études scientifiques publiées sur les dégâts de son herbicide phare, le Roundup, et de sa molécule active, le glyphosate. Mais

depuis, celles-ci se sont multipliées. Elles ont non seulement révélé que, comme l'a déclaré en mars 2015 le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer/OMS), il est cancérigène, mais aussi que c'est un perturbateur endocrinien, à l'origine de malformations congénitales, un chélateur de métaux, qui prive de minéraux les plantes et les mammifères, et enfin un puissant antibiotique, qui détruit les bonnes bactéries et accroît la résistance des mauvaises. Cette molécule de l'herbicide le plus vendu au monde est l'une des plus toxiques de l'histoire industrielle, et chacun en a des résidus dans son organisme : il s'agit d'un énorme enjeu de santé publique !

Le film intervient au moment où l'Europe et les États-Unis s'interrogent sur le renouvellement de l'homologation du glyphosate...

Ces renouvellements tous les dix ans sont quasi automatiques. Aux États-Unis comme en Europe, les agences de santé trichent voire falsifient les rapports au profit des intérêts de Monsanto, alors que des documents récemment déclassifiés de la firme attestent qu'elle



en connaissait les dangers. Mais l'avis du CIRC a changé la donne, à la grande fureur de Monsanto. Je suis heureuse de savoir que Nicolas Hulot, le ministre de la transition écologique et solidaire a décidé de s'opposer au renouvellement de l'homologation du glyphosate, comme l'avait fait Ségolène Royal en mai 2016. La décision de l'UE est attendue les 5-6 octobre prochains, alors que le Sri Lanka, au terme d'une croisade menée par un moine bouddhiste député et d'un jeune chercheur lanceur d'alerte qu'on voit dans le film, l'a déjà interdit.

Pourquoi le débat sur sa toxicité anime-t-il encore la communauté scientifique ?

Comme pour le tabac autrefois, il s'agit d'une fausse controverse scientifique. D'un côté, il existe des chercheurs indépendants, en général des universitaires, qui n'ont pas d'intérêts financiers dans les résultats de leurs recherches, et de l'autre, des études commanditées par l'industrie – non publiées dans les revues scientifiques et couvertes par le secret

commercial –, qui sont transmises aux agences de réglementation : une aberration. Ce scandale sanitaire révèle une fois encore que ces agences, traversées par des conflits d'intérêt, ne font pas leur travail.

L'interdiction du glyphosate ne provoquerait-elle pas une crise dans l'agro-alimentaire ?

C'est tout l'enjeu de cette bataille féroce, puisque cette interdiction marquerait la fin du soja transgénique qui nourrit les élevages intensifs, et aussi celle d'une grande partie des OGM, qui résistent au Roundup. On comprend alors pourquoi Monsanto attaque les experts indépendants avec cette violence, recourant à toutes formes d'intimidation, notamment pour couper les fonds du CIRC.

Ce procès a-t-il permis aux victimes de se fédérer contre l'ennemi commun ?

Absolument, car, comme certaines l'expriment à la barre, elles se sentaient isolées face aux moyens colossaux du géant

Monsanto. Ce tribunal leur a non seulement offert une tribune devant de vrais juges, mais aussi un accompagnement juridique pour étayer et structurer leurs dossiers afin qu'elles puissent, éventuellement, porter plainte.

Quelles sont, aujourd'hui, vos relations avec Monsanto ?

Depuis toutes ces années, Monsanto n'a jamais rien pu trouver contre moi sur le plan juridique. Mais je suis plus que jamais dans leur collimateur, et il semble qu'ils aient eu accès à ma boîte mails ou à celle des scientifiques du CIRC avec lesquels je suis en contact, pour chercher à les discréditer, arguant justement de leurs liens avec « l'anti-OGM notoire » que je suis. Je m'attends à des prochaines semaines assez rudes.



POUR MIEUX COMPRENDRE Le Roundup et Glyphosate

Le glyphosate est un herbicide total qui détruit toute forme de végétation. Il a été breveté en **1974** par la firme Monsanto qui l'a commercialisé sous la marque Roundup. Un bidon de roundup contient en moyenne **41% de glyphosate** auquel s'ajoutent des adjuvants chimiques, destinés à favoriser la pénétration du glyphosate dans les plantes.

Le Roundup est un désherbant dit « non sélectif » ou « total », parce qu'il vient à bout de toutes les formes de végétation grâce à son mode de fonctionnement : en affectant la « voie du shikimate », un intermédiaire métabolique, essentiel à la synthèse des acides aminés aromatiques. L'un des arguments avancés par Monsanto pour affirmer que le glyphosate n'est pas toxique pour les humains ni pour les animaux, c'est que la voie du shikimate est présente chez les plantes, les algues et les bactéries mais est absente chez les vertébrés. Cet argument est fallacieux parce que le glyphosate affecte toutes les bactéries, dont celles qui peuplent la flore intestinale indispensable à la santé des vertébrés.

Au moins **91 industriels**, installés dans **20 pays**, fabriquent du glyphosate. **53 fabricants** se trouvent en Chine (**40%** de la production mondiale).

En **2016**, on en a produit plus de **800 000 tonnes**, un volume en augmentation importante ces dernières années après l'expiration en **2000** du brevet détenu par Monsanto, et avec l'introduction des plantes transgéniques tolérantes au glyphosate depuis **1996**.

Malgré l'existence de génériques, les ventes de Roundup représentent plus de **30%** du chiffre d'affaires de Monsanto en **2016** (estimé à **15 milliards de dollars**).



Les usages du Glyphosate

Aux Etats-Unis, premier producteur mondial d'OGM, avec plus de **75 millions d'hectares cultivés**, l'usage agricole des herbicides à base de glyphosate a été multiplié par **300** entre **1974** et **2014**, passant de **360 000 à 137 millions de litres**. Le soja RR absorbe **50%** de ce total.

La consommation argentine de glyphosate, qui s'élevait à un million de litres avant l'arrivée des OGM, est passée à **150 millions** en **2005**, et à **240 millions** en **2016**.

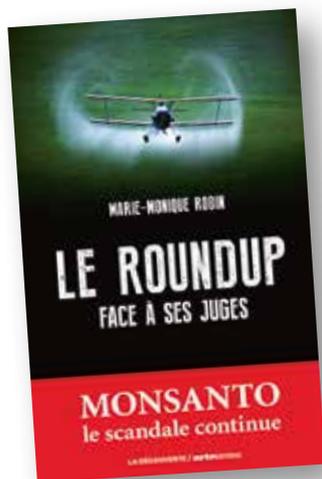
En France – dénuée de cultures OGM – on consomme **9 000 tonnes d'herbicides à base de glyphosate** par an : **8 000** dans l'agriculture, et **1 000** chez les particuliers et les gestionnaires d'espaces publics ou privés. Un peu partout sur le territoire, l'herbicide est pulvérisé avant les semis de blé, maïs, orge, colza ou tournesol - mais aussi pour les grandes cultures de pommes de terre et de betteraves à sucre, dans les vergers, sans oublier la production horticole de légumes en plein champ ou sous serre.

En France, depuis le 1^{er} janvier **2017**, les produits à base de glyphosate ne sont plus en vente directe pour les particuliers, c'est-à-dire qu'ils doivent être mis sous clé dans les jardinerie, jusqu'à leur interdiction complète en **2019**.

CONTACTS PRESSE
RIMA MATTÀ / PAULINE BOYER
01 55 00 70 41 / 70 40
r-matta@artefrance.fr
p-boyer@artefrance.fr
 @ARTEpro

Pour aller plus loin...

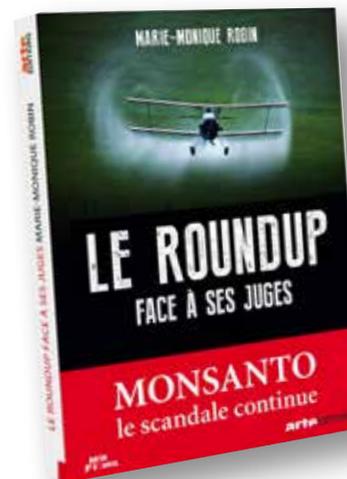
arteEDITIONS



LE LIVRE
EN LIBRAIRIES LE 19 OCTOBRE

Le Roundup face à ses juges

de Marie-Monique Robin
coédité par La Découverte / ARTE Editions.
280 p. / 13,5 x 22 cm / 18 €



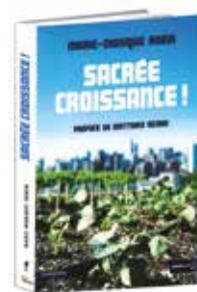
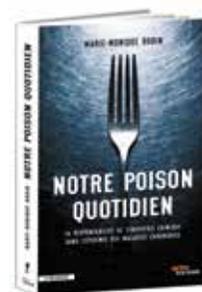
LE DVD

Coédition avec M2R FILMS
Compléments de 45 mn :
Décidément, il est partout !
Glyphosate un jour, glyphosate toujours
La chambre de Théo
Quand manger devient un enfer...
Haro sur le glyphosate
La parole des juges

Avec un livret militant
Audio : Français, anglais
Prix public conseillé : 20 €

Tous les films de Marie-Monique Robin sont
toujours disponibles en DVD chez ARTE ÉDITIONS

COLLECTION MARIE-MONIQUE ROBIN – LES LIVRES



**EN VERSION POCHE
ET NUMÉRIQUE**

CONTACTS PRESSE ARTE ÉDITIONS
HENRIETTE SOUK / EVA BALDASSARI
01 55 00 70 83 / 70 86
h-souk@arteFrance.fr
e-baldassari@arteFrance.fr